



5





# Registre des Mariages



pour les mariages

dans l'arrondissement d'état civil d' Oron

**Le Département de Justice et Police**

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 3 février 1928

Pour le Département

Le Chef du Service de Justice :

*[Signature]*

2000

Office of the Attorney General

1995

Department of Justice

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions sont au n<sup>o</sup> 1, de l'année 1914, au n<sup>o</sup> 4 de l'année 1928. L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Oron: J. Danj.



# Registre des mariages A.

Oron-la-Ville, le 27 1928  
N<sup>o</sup> 5

Mayor  
Jossevel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

**1. Mayor, Constant-Daniel**  
célibataire  
boucher  
originaire de Oron-le-Châtel  
domicilié à Yverdon  
né à Oron-le-Châtel le vingt-neuf juin  
mil-neuf cent un

fils de David-Frédéric Mayor, décédé  
et de Anna née Pasche, la veuve, à Oron-le-Châtel

**2. Jossevel, Yvonne-Marguerite**  
célibataire  
ménagère  
originaire de Moudon et de Bussy  
domiciliée à Oron-le-Châtel  
née à Oron-le-Châtel le trois juillet  
mil-neuf cent cinq

fille de Eugène Jossevel, agriculteur  
et de Marie née Mayor, la femme, à Oron-le-Châtel

Témoins: **1. Michoud, Louis**, capitaine de gendarmerie, à Oron-la-Ville  
**2. Fornallaz, Albert**, coiffeur, à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Yverdon le quatre juillet, à Oron-le-Châtel et à Moudon le cinq juillet et à Bussy le six juillet mil-neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
Oron-la-Ville le vingt-sept juillet mil-neuf cent vingt-huit

Pièces déposées:  
Certificat de publication  
  
  
  
  
  
Communiqué à Yverdon et à Moudon.

Les époux:  
Daniel Mayor  
Yvonne Mayor née Jossevel  
  
Les témoins:  
Louis Michoud  
Albert Fornallaz  
  
L'officier de l'état civil:  
J. Danj.

# Registre des mariages A.

Page 2

Form. 3

N° 6

Destraz  
et  
Rubattel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Destraz, Jules-John  
célibataire

agriculteur

originaire de Essertes

domicilié à Essertes

né à Essertes le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jules-Fouid Destraz, décédé

et de Jenny née Gillieron, sa veuve, à Essertes

2. Rubattel, Emma-Fouisa

célibataire

ménagère

originaire de Vuibroye, les Thioleyres, Palézieux et Ecoteaux

domiciliée à Vuibroye

née à Vuibroye le quinze mars

mil huit cent soixante-dix-huit

filles de Climi Rubattel

et de Lucie née Chenevard, les deux décédés

Témoins : 1. Rubattel, Oscar, agriculteur, à Vuibroye

2. Heyrath née Destraz, Clara, ménagère, à Puidoux

Les publications ont eu lieu à Essertes, Vuibroye et les Thioleyres le neuf juillet, à Palézieux et Ecoteaux le douze juillet mil neuf cent vingt huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ordon. la Ville, le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Pour la naissance du fiancé

voir registre A. 1, page 243

Promesse de mariage

Pour la naissance de la fiancée,

voir registre A. 1, page 101.

Actes de publication à Essertes,

Vuibroye, les Thioleyres, Palé-

zieux et Ecoteaux.

Communiqué à l'état civil à Pa-

lézieux.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

J. Destraz

E. Destraz née Rubattel

Les témoins :

O. Rubattel

C. Heyrath

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 7  
 Lambelet  
 et  
 Raymond

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambelet, Fritz

célibataire

agriculteur

originaire de Forel (Favaux)

domicilié à Servion

né à Servion le dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-seize

fils de Jean-Samuel Lambelet, décédé

et de Rosalie née Gillieron, sa veuve, à Servion

2. Raymond, Louise-Jeanne-Susanne

célibataire

ménagère

originaire de l'Abbaye et du Chenit

domiciliée à Jougny, "la Tuilière"

née à Jougny le vingt-un juin

mil neuf cent deux

fille de Jules-Frédéric-Henri Raymond, agriculteur

et de Emma née Dupont, sa femme, à Jougny

Témoins : 1. Brocard, Ulysse, géôlier, à Oron-la-Ville

2. Brocard, Eugénie, ménagère, à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Servion, à l'Abbaye, au Brassus le dix-sept juillet, à Jougny, au Sentier le dix-huit juillet et à Forel (Favaux) le dix-neuf juillet mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oron-la-Ville, le trois août mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage du fiancé

Promesse de mariage de la fiancée

Acte de naissance du fiancé

Acte de naissance de la fiancée

Actes de publication à Servion, à

l'Abbaye, au Brassus, à Jougny,

au Sentier et à Forel

Communiqué à l'état civil à l'Abbaye,

au Sentier, à Chardonne et à

Forel

Les époux :

Fritz Lambelet

L Lambelet Raymond

Les témoins :

U Brocard

E Brocard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Pittel

et

Goël

Par jugement du 11 décembre 1945, devenu définitif le 23 décembre 1945, le Tribunal du district de Lausanne a prononcé la dissolution, par le divorce, du mariage ci-contre.

Inscrit le 19 janvier 1946.

L'officier de l'état civil:

*J. Jan*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittel, Gérard-Edmond

célibataire

employé de bureau

originaire de Seigneux

domicilié à Oron-la-Ville

né à Oron-la-Ville le trente mars

mil neuf cent cinq

fils de Enoch Pittel, agent de la B. C. V.

et de Fanny-Eugénie née Jayet, à Oron-la-Ville

2. Goël, Madelaine-Juliette

célibataire

originaire de Prilly

domiciliée à Carrouge

née à Carrouge le dix-sept mai

mil neuf cent six

fille de Edmond Goël, agriculteur

et de Jeanne-Mélanie née Mellet, à Carrouge

Témoins : 1. Cand, Gertrude, institutrice, à Oron-la-Ville

2. Pittel, Marcel, employé de bureau, à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville le trente août, à Seigneux, à Prilly et à Carrouge le trente-un août mil neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oron-la-Ville le vingt-huit septembre mil neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Pour la naissance du fiancé, voir registre A. 6, page 6.

Acte de naissance de la fiancée

Actes de publication à Oron-la-Ville, à Seigneux, à Prilly et à Carrouge.

Communiqué à l'état civil à Villarszel, à Prilly et à Mézières

Les époux :

*G. Cand*

Madelaine Pittel née Goël

Les témoins :

G. Cand

*M. Pittel*

L'officier de l'état civil :

*J. Jan*

N° 9

George  
et  
Lorchel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. George, Georges-Albert  
célibataire  
agriculteur  
originaire de Vuibroye  
domicilié à Servion  
né à Servion le treize mars  
mil neuf cent trois

filz de Paul George, décédé  
et de Justine, née Pasche, sa veuve, à Servion

2. Lorchel, Ida-Augusta  
célibataire  
ménagère  
originaire de Corcelles-le-Jorat  
domiciliée à Mézières  
née à Mézières le huit septembre  
mil neuf cent trois

fille de Jules-Auguste Paschet, cafetier  
et de Ida née Pasche, sa femme, à Mézières

Témoins : 1. Mayor, Robert, agriculteur, à Oron-la-Ville  
2. Bovard, Isaac, boulanger, à Oron-la-Ville

Les publications ont eu lieu à Vuibroye et Servion le premier octo-  
bre, à Corcelles-le-Jorat et Mézières le deux octobre mil  
neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre  
une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oron-la-Ville, le dix-sept octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :  
Promesse de mariage  
Acte de naissance du fiancé  
Acte de naissance de la fiancée  
Actes de publications à Vuibroye,  
à Servion, à Corcelles-le-Jorat et  
à Mézières.

Les époux :  
A. George  
Ida, George née Lorchel

Les témoins :  
R. Mayor  
Bovard

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

Communiqué à l'état civil à Cor-  
celles-le-Jorat et à Mézières

Par jugement du 13 mai 1947, de  
venue définitif le 5 juin 1947, le Tri-  
bunal du district de Lausanne  
a prononcé la dissolution, par le  
divorce, du mariage ci-contre.  
Il a fixé à trois ans, dès le 5 juin  
1947, le délai pendant lequel l'époux  
ne pourra se remarier.  
Inscrit le 3 juillet 1947.  
L'officier de l'état civil:

Imp. G. Veuve-Burnier S. A., Lausanne. — 875 f. d.



N° 10

Favre

et  
Schütz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

**1. Favre, Fernand-Auguste**

célibataire

agriculteur

originaire de Provence

domicilié à Provence

né à Provence le vingt-sept avril

mil neuf cent cinq

fils de Eugène Favre, agriculteur

et de Elida, née Banderet, à Provence

**2. Schütz, Marie-Louise**

célibataire

originaire de Bachs (Zürich)

domiciliée à Oron-la-Ville

née à Pessudensrière Grandcour le quinze novembre

mil neuf cent sept

filie de Charles-Ulrich Schütz, pasteur

et de Amélie-Henriette, née Marsauche, à Oron-la-Ville

Témoins : 1. Schütz, Amélie-Henriette, ménagère, à Oron-la-Ville

2. Péradier, Henri, chauffeur, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Provence le deux octobre, à Bachs le trois octobre et à Oron-la-Ville le quatre octobre mil neuf cent vingt huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oron-la-Ville le dix-neuf octobre mil neuf cent vingt huit

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Fernand Favre

Marie Louise Favre née Schütz

Les témoins :

A. H. Schuf

H. Péradier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil à Pro-  
vence et à Bachs.

N° 11

Niederhauser  
et  
Louly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niederhauser, Paul-Henri

célibataire

maréchal

originaire de Eriswil (Berne)

domicilié à Essertes

né à Essertes le dix-sept novembre

mil-neuf cent deux

fil de Jean-André Niederhauser, décédé

et de Emma née Destraz, sa veuve, à Essertes

2. Louly, Elise-Emma

célibataire

ménagère

originaire des Cullayes et Montpreveyres

domiciliée aux Cullayes

née aux Cullayes le vingt-huit mars

mil-neuf cent quatre

filie de Gustave Pouly, agriculteur

et de Éloïse née Mottaz, sa femme, aux Cullayes

Témoins : 1. Jan, Mathilde, négociante, à Oron-la-Ville

2. Bernex, Paul, voyageur de commerce, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Essertes, Eriswil, les Cullayes et Montpreveyres le dix-neuf octobre mil-neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oron-la-Ville le neuf novembre mil-neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Pour la naissance du fiancé, voir registre A. 5, page 117.

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication à Eriswil, à Essertes, aux Cullayes et à Montpreveyres.

Communiqué à l'état civil à Eriswil, à Mézières et à Corcelles-le-Jorat.

Les époux :

Paul Niederhauser

Emma Niederhauser  
née Pouly.

Les témoins :

M. Jan

P. Bernex

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le Département de Justice et Police du Canton de Fribourg, par lettre du 16 janvier 1929, ordonne que la bourgeoisie de Eriswil, indiquée par erreur, soit remplacée par celle de Wyssachen. (Berne) Ins. cit. le 14 février 1929. L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 11, à la page 7, est la dernière de ce volume numéro V. La suite se trouve dans le volume VI qui commence au numéro 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau, sont dictées par les nouvelles prescriptions.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Oron



Oron-la-Ville, le 31 décembre 1928.

Imp. G. Veuve-Burnier S. A., Lausanne.

N° 11

Niederhauser  
et  
Louly

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niederhauser, Paul-Henri

célibataire

maréchal

originaire de Eriswil (Berne)

domicilié à Essertes

né à Essertes le dix-sept novembre

mil-neuf cent deux

fil de Jean-André Niederhauser, décédé

et de Emma née Destraz, sa veuve, à Essertes

2. Louly, Elise-Emma

célibataire

ménagère

originaire des Cullayes et Montpreveyres

domiciliée aux Cullayes

née aux Cullayes le vingt-huit mars

mil-neuf cent quatre

filie de Gustave Pouly, agriculteur

et de Éloïse née Mottaz, sa femme, aux Cullayes

Témoins : 1. Jan, Mathilde, négociante, à Oron-la-Ville

2. Bernoux, Paul, voyageur de commerce, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Essertes, Eriswil, les Cullayes et Montpreveyres le dix-neuf octobre mil-neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oron-la-Ville le neuf novembre mil-neuf cent vingt-huit

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Pour la naissance du fiancé, voir registre A. 5, page 117.

Acte de naissance de la fiancée.

Actes de publication à Eriswil, à Essertes, aux Cullayes et à Montpreveyres.

Communiqué à l'état civil à Eriswil, à Mézières et à Corcelles-le-Jorat.

Les époux :

Paul Niederhauser

Emma Niederhauser  
née Pouly.

Les témoins :

M. Jan

P. Bernoux

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Le Département de Justice et Police du Canton de Fribourg, par lettre du 16 janvier 1929, ordonne que la bourgeoisie de Eriswil, indiquée par erreur, soit remplacée par celle de Wyssachen. (Berne) Ins. crit. le 14 février 1929. L'officier de l'état civil :

L'inscription portant le numéro 11, à la page 7, est la dernière de ce volume numéro V. La suite se trouve dans le volume VI qui commence au numéro 1 de l'année 1929. Au 31 décembre 1928 prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau, sont dictées par les nouvelles prescriptions.

L'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Oron



Oron-la-Ville, le 31 décembre 1928.

Imp. G. Veuve-Burnier S. A., Lausanne.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z









E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z







F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z









G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z







K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z





K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z







N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z







R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









S

T

U

V

W

X

Y

Z







T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z









U  
V  
W  
X  
Y  
Z







V  
W  
X  
Y  
Z









W

X

Y

Z







X  
Y  
Z





















